



# ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

---

FICHE VARIABLE

COLLÈGE DE PROSPECTIVE  
CHANTIER CENTRE-VILLE

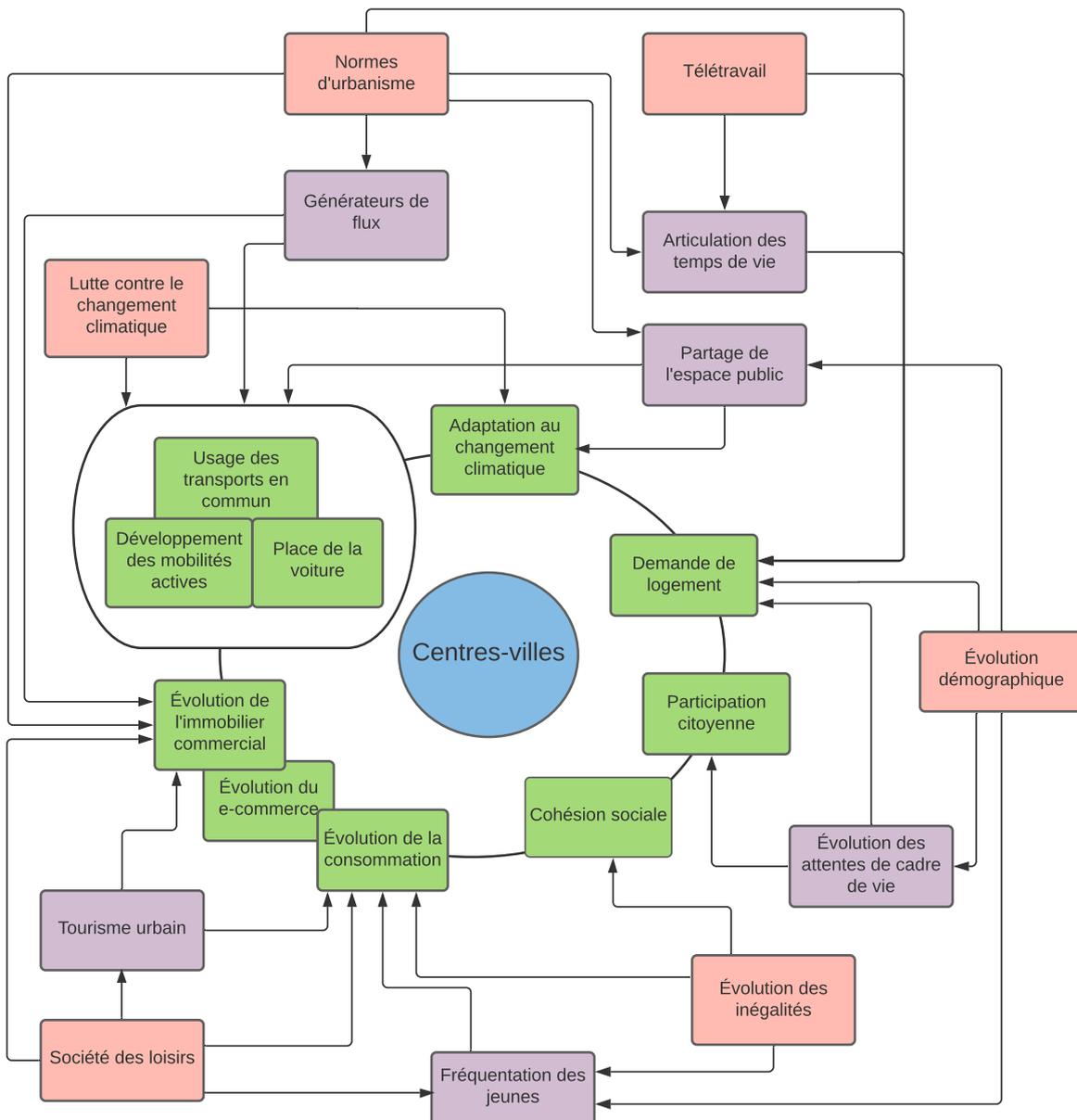


# SYSTÈME DE VARIABLES

Cette fiche s'inscrit dans un système global de variables.

Les variables faisant l'objet d'une fiche sont celles identifiées lors des ateliers prospectifs s'étant tenus au premier trimestre 2020. Elles sont porteuses d'évolutions majeures ayant un impact direct ou indirect sur les centres-villes. Les relations mises en évidence dans le système présenté ci-dessous correspondent aux influences principales identifiées dans les fiches ; **elles ne prétendent pas à l'exhaustivité**. Ces relations d'influence peuvent évoluer dans le temps et dans l'espace. Centré sur les centres-villes, ce système ne cherche pas à mettre en évidence les autres relations qui peuvent exister entre les variables présentées quand le centre-ville n'en est pas l'objet final.

*Note de lecture : les variables roses sont des variables externes faiblement influençables par les acteurs régionaux. Les variables vertes sont des variables qui ont une influence directe sur les centres-villes, elles sont aussi susceptibles de s'influencer entre elles (par exemple, le sous-système transports a des influences réciproques avec la variable demande de logement). Les variables violettes sont des variables intermédiaires, qui influencent et sont influencées.*





# TRAJECTOIRE DE LA VARIABLE

## DÉFINITION ET ENJEUX

Les équipements de la ville rythment cette dernière par les échanges et les flux qu'ils génèrent entre marchandises, activités, habitants, usagers et visiteurs. Les horaires des structures d'accueil de la petite enfance, des établissements scolaires, des entreprises, des administrations, des équipements culturels, sportifs et de loisirs, des commerces et de leurs livraisons interagissent avec les transports individuels et collectifs et impactent la fréquentation de la ville et de ses espaces publics.

Considérer la ville sous le prisme des temps permet de mieux comprendre son fonctionnement (heures et jours de pointe, congestion des accès, usages et présences dans l'espace public, réponse ou non aux besoins de services...) ainsi que les déterminants de celui-ci. On peut penser aux modes d'organisation personnelle ou familiale, au partage des tâches entre les femmes et les hommes, à la place

du travail, à la vie sociale, mais aussi à la démographie et l'habitat... Ces déterminants sont porteurs de représentations culturelles qui évoluent lentement et influencent profondément les routines quotidiennes.

Le sujet des temps, transversal par essence, croise des enjeux d'organisation du territoire, des enjeux économiques et sociaux, ainsi que des enjeux sociétaux qui révèlent de profondes inégalités selon que le temps est contraint ou choisi. Il transforme la manière de concevoir les politiques des collectivités.

Le temps est un sujet en soi. Il permet aussi une nouvelle lecture de la ville et du territoire. Le centre-ville en est un concentré.

PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

## QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION PASSÉE DE LA VARIABLE ?

*Les temps de la ville et du territoire, reflet des transformations de l'économie, de la société et des modes de vie*

Pendant longtemps, l'heure qui rythmait une localité symbolisait un pouvoir : pouvoir spirituel avec le clocher et l'horloge, pouvoir civil avec le beffroi dans les villes du nord de la France, pouvoir de l'économie avec les sirènes des usines (cf. « Quand les sirènes se taisent » de Maxence Van der Meersch), ou celles des navires dans les villes portuaires. Ce pouvoir correspondait aussi à une proximité entre l'habitat et le lieu de travail, entraînant un lien étroit entre le temps des individus et le temps de la cité.

Ce modèle a considérablement évolué. La donne en matière d'organisation du travail, de déplacements et d'habitat a en effet été considérablement modifiée par différents

facteurs : tertiarisation de l'économie, révolutions des modes de transport (technologie, vitesse), ère numérique, transformations sociétales majeures du XX<sup>ème</sup> siècle comme les réductions du temps de travail, l'allongement du temps libre, l'accès aux congés, l'accès des femmes au marché du travail, l'accès à des niveaux de formation de plus en plus élevés.... Une telle transformation s'est traduite, d'une part dans un sentiment d'accélération des rythmes, d'autre part dans un décalage croissant entre des temps collectifs et des temps individuels générant des conciliations difficiles.

*Des transformations spatiales du territoire qui se traduisent aussi dans les temps de la ville*

Après les reconstructions d'après-guerre et la réalisation de logements collectifs en masse, la demande croissante

de logements individuels, conjuguée à l'essor de l'automobile, a transformé les périphéries des villes françaises. La multiplication de zones d'activités, de centres commerciaux mais aussi de complexes de loisirs périphériques a ainsi fragilisé la présence de commerces en cœur de ville et l'animation de ce dernier. Le mouvement a été amplifié par la progression de la périurbanisation. Les conséquences en sont visibles par tout un chacun : un espace péri-urbain qui devient parfois un espace dortoir mais se vide en journée et pendant la semaine ; des zones commerciales et leurs équipements de loisirs qui deviennent des espaces tampons, certains habitants des espaces environnants ne venant plus en ville pour leurs achats ou leurs loisirs.

Les rythmes, les pulsations de la ville, autrefois bien identifiés, se sont de plus en plus diversifiés. Ainsi, les heures de pointe d'entrée ou de sortie d'agglomération se sont étalées, la pause méridienne a fait place à la journée continue dans certains commerces, services et équipements. Les mobilités quotidiennes domicile-travail sont devenues « zigzagantes » et se sont faites de plus en plus de périphérie à périphérie. Les horaires individuels sont devenus de plus en plus désynchronisés par rapport aux horaires classiques des équipements, des administrations, des commerces, expliquant en partie la dévitalisation des centres-villes.

### Un temps ou des temps de la ville ?

Les évolutions précédemment décrites ont permis d'attirer l'attention sur le fait que la ville, l'espace public et les transports sont le théâtre de différents temps : temps de l'enfant, temps de l'étudiant, temps des seniors, temps des salariés, temps des indépendants, temps des chômeurs... Ces temps interagissent avec le temps du travail, le temps libre, le temps de la mobilité, le temps du repos, le temps de la famille, le temps personnel, le temps de l'associativité, le temps de la fête... qui peuvent être considérés au quotidien comme tout au long de la vie. La rencontre ou la non-rencontre de ces temps et des personnes concernées est un enjeu majeur de cohésion sociale.

### Le temps, vecteur de connexion entre des politiques

Depuis les années 1980 – 1990, différentes collectivités s'intéressent à ces questions et les intègrent dans leurs politiques. Ce mouvement est né en Italie sous l'impulsion de femmes qui souhaitaient voir leur place davantage reconnue dans la vie de la cité. Des Bureaux des temps ont ainsi vu le jour dans différentes villes et agglomérations de France, d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas. En France, l'intérêt pour ces questions a été notamment renforcé au tournant des années 2000 par les lois Aubry relatives à l'aménagement et à la réduction du temps de travail. C'est ainsi que le gouvernement a commandé à Edmond Hervé, député-maire de Rennes, un rapport sur « Le temps des villes » en 2001 et que la DATAR, dans le cadre de ses réflexions prospectives, a animé un groupe « Temps et Territoires ». En 2010, le Conseil de l'Europe a considéré que le « droit au temps » était un droit fondamental.

Suite aux travaux de la DATAR, des collectivités déjà engagées dans des politiques des temps ont décidé de se regrouper au sein de l'association « Tempo Territorial », qui accueille également des chercheurs, des associations et toute personne physique s'intéressant à ce champ. C'est

ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), la Région Nord-Pas de Calais a fait partie de Tempo Territorial de 2008 à 2015. La Métropole Européenne de Lille, également membre de cette association, a créé son Bureau des Temps en 2014 à la suite notamment de l'élaboration de son Plan Climat Energie. Les deux collectivités ont noué à partir de 2014 un partenariat permettant de mener une expérimentation sur la question des heures de pointe.

Les politiques temporelles menées par les collectivités impliquées concernaient au départ l'égalité femme-homme, l'accueil de la petite enfance, l'égalité des chances à travers le temps périscolaire, la démocratisation de l'accès à la culture, la facilitation des démarches administratives. Elles se sont progressivement élargies aux mobilités, à l'aménagement urbain, aux questions de complémentarité rural/urbain, et ont intégré les problématiques de durabilité.

Le temps de la nuit est devenu un thème en soi. Le champ couvert est vaste, car il amène à s'intéresser aussi bien à des activités, à des animations, à du ressenti (la lumière, le sentiment de sécurité) qu'à des nuisances, à des conflits d'usage et par conséquent à la population concernée.

Amsterdam et Rotterdam ont ainsi institué des maires de la nuit dans les années 2000. En France, différentes animations originales se sont développées à l'initiative de l'État (nuit des musées) ou des collectivités (fête des lumières de Lyon, nuit blanche de Paris, nuit des Soudeurs de Granville, nuit des arts de Roubaix...). La question de la régulation des usages et de l'apaisement dans des quartiers extrêmement fréquentés tard en soirée est à l'origine de la nuit des quatre jeudis à Rennes, dont le principe est d'offrir chaque jeudi des possibilités différentes d'animation via l'art, le sport, la découverte de talents...

À travers ces différentes initiatives, il s'agit, selon le sociologue Jean-Yves Boulon, de canaliser, de réveiller, ou encore de veiller sur la nuit.

La nuit devient ainsi dans certaines villes un sujet de politique publique, et des chartes de la nuit ont vu le jour dans des villes comme Lille, Rennes, Paris, Lyon... Après avoir adopté deux chartes de nuit en 2003 et 2014, la ville de Lille a décidé en octobre 2021 d'installer un Conseil de la nuit. Regroupant des exploitants de bars/discothèques, des riverains, des représentants des noctambules, des représentants d'associations et d'élus municipaux, il fonctionnera en cinq commissions : « réguler la vie locale » ; « ouvrir le dialogue riverains-professionnels », « promouvoir l'attractivité de la vie nocturne », « lutter contre la discrimination et le harcèlement », « prévenir les risques de santé, comme l'hyper-alcoolisation ».

Ces différentes démarches mettent en exergue la nécessité d'une meilleure connaissance des pratiques, des usages, des fonctionnements particuliers des activités et de l'emploi... Des études permettant de disposer de données chiffrées, des observations in situ du fonctionnement de la ville la nuit (traversées nocturnes d'observation) constituent à cet égard des sources précieuses pour étayer un diagnostic.

Deux caractéristiques sont communes à ces différentes approches et réalisations concrètes :

- elles ont un souci d'égalité, de cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de vie,

- le processus d'élaboration des politiques des temps est essentiel et signifie de mettre autour de la table les collectivités, les employeurs, les opérateurs de transports et les citoyens.



## QUELLES SONT LES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE ?

### Des chiffres qui détrompent parfois des idées reçues

Le Bureau des Temps de Rennes-Métropole a rassemblé en 2017 un certain nombre d'indicateurs et d'éléments tirés de travaux de l'INSEE, de la DREES, du ministère du travail, du ministère des solidarités et de la santé (DARES), du CREDOC ou encore de travaux de sociologues, dans une exposition sur le temps enjeu de société. Il y apparaît notamment des éléments qui interpellent le fonctionnement de la ville et du centre-ville :

- l'espérance de vie est passée de 500 000 heures en 1900 à 700 000 heures actuellement,
- le temps de travail a été divisé par deux par rapport à 1900, ne représentant que 10 % du temps sur une vie entière ; le temps libre a été multiplié par 5,
- la semaine « classique » de travail du lundi au vendredi en journée ne concerne que 37 % des salariés. 15 % travaillent la nuit, 19 % travaillent à temps partiel, 48% travaillent le samedi, 28 % travaillent le dimanche, 15 % n'ont pas de repos hebdomadaire de 48 heures, 10 % ne connaissent pas leurs horaires à l'avance,
- la vitesse a permis d'allonger les distances : en 1960 la distance moyenne domicile-travail était de 5 km ; elle est aujourd'hui de 30 km aller-retour,
- la multiplication des motifs de déplacements fait augmenter le temps de déplacement quotidien hors domicile travail (52 mn par jour actuellement, soit 13 mn de plus en 25 ans),
- le temps libéré des uns repose sur le temps contraint des autres : crèches et garderies pour répondre à la demande de personnes travaillant en horaires atypiques, babysitting, augmentation des horaires atypiques de certaines activités de loisirs qui se développent pendant le temps libre...

### Des transformations majeures en matière économique et sociale, qui mettent de plus en plus en scène la question des temps dans l'évolution de la ville

L'évolution du temps de travail, l'ouverture des commerces le dimanche et/ou en soirée, la ville 24 heures sur 24, la ville du quart d'heure, l'émergence du télétravail, l'impact des achats en ligne sur les commerces traditionnels... ont animé le débat public depuis une vingtaine d'années : jusqu'à quel point peut-on envisager une ville fonctionnant 24 heures sur 24 ? Comment régule-t-on les conflits d'usage de l'espace public et les nuisances sonores ? Quelles sont les possibilités, pour les personnes travaillant en horaires atypiques, de faire garder leur(s) enfant(s), de trouver un transport en commun, un service ouvert ? La relation de la personne à la ville et à son centre est-elle uniquement

celle de la consommation ? N'existe-t-il pas des aspirations à ralentir, à sortir de l'hyper-mobilité ?

### Des enjeux liés à la diversification des fonctions de la ville : tourisme, enseignement supérieur, culture

Ces questions sont renforcées par la diversification économique du territoire et de la ville. Elles peuvent entraîner des changements d'habitude peu faciles à accepter pour certains, et ce d'autant plus qu'ils modifient des rythmes et des pulsations inscrits depuis des siècles dans la vie urbaine. Un exemple est la multiplication des locations de logements pour les touristes dans certaines villes générant des conflits de voisinage liés aux va-et-vient et au bruit des roulettes des bagages. Ce phénomène épargne toutefois les Hauts-de-France.

La présence de l'enseignement supérieur dans une ville est un cas de figure intéressant en termes de temps. Pour les Hauts-de-France, les dernières décennies du XXe siècle ont été celle du rattrapage dans l'accès aux formations supérieures. Les Universités de Valenciennes (Université Polytechnique des Hauts-de-France), d'Artois, du Littoral Côte d'Opale ainsi que l'Université Technologique de Compiègne ont constitué des changements majeurs pour les villes moyennes concernées. Certaines ont d'ailleurs fait ont fait de gros efforts financiers pour faciliter ces implantations, conscientes de l'enjeu de montée en gamme en termes de fonctions mais aussi d'image. L'arrivée de milliers d'étudiants n'est pas sans conséquences et met en évidence la nécessaire prise de greffe avec la vie sociale et les rythmes de la ville d'accueil. L'animation liée à la présence d'étudiants et son impact sur la vie culturelle, intellectuelle et de loisirs sont des facteurs importants de dynamisation d'un centre-ville ; ils présupposent néanmoins une offre de services susceptible de retenir les étudiants et les enseignants, en particulier dans les villes autres que Lille et Amiens. Les villes universitaires sont régulièrement comparées par la presse, ce qui peut influencer les choix de ville par les étudiants et les enseignants.

L'impact sur le centre-ville peut cependant varier en fonction de deux facteurs : selon que les étudiants ont un logement indépendant ou sont hébergés par leur famille, leur présence en ville en soirée est différente. En Hauts-de-France, la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur des années 1990 s'est traduite notamment par des choix de proximité en termes de formation, signifiant souvent un moindre recours à un habitat étudiant indépendant, ceci ayant pour conséquence une plus faible

animation du centre-ville. La sociologie des étudiants a également son importance. En Hauts-de-France, la part des étudiants boursiers et les étudiants en situation de travail est plus importante que dans d'autres régions (Voir « Repères Hauts-de-France » n° 25 : « Des indicateurs de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France »). La proportion d'étudiants devant travailler pour pouvoir financer tout ou partie de leurs études a un impact sur la vie étudiante en ville dans la mesure où le temps libéré hors des heures d'enseignement devient pour eux du temps de travail de subsistance. En témoignent les livraisons à vélo, qui se sont fortement développées depuis quelques années, le babysitting ou le travail dans les magasins de la grande distribution. Le temps des étudiants, sujet en soi, révèle aussi des disparités sociales de la population étudiante.

La localisation des équipements d'enseignement supérieur et leur accessibilité sont également des éléments déterminants qui posent la question de l'offre de transports publics, que ce soit en termes tarifaires que d'horaires et de fréquences. (voir également la fiche variable sur les générateurs de flux). Un exemple fréquemment cité est celui de la métropole rennaise et de la saturation de son métro aux heures d'entrée en cours : un diagnostic approfondi et une démarche associant les partenaires concernés (Rennes-Métropole ; Keolis ; Université Rennes II) a pu aboutir à une solution de décalage des premières entrées en cours des étudiants le matin, ayant pour effet un lissage de la pointe du matin d'environ 5 % alors que la fréquentation globale augmente de 6 %.

Le temps de la ville étudiante est assez particulier dans la mesure où il s'inscrit dans une année allant de septembre à juin et pose la question de l'animation de la ville pendant l'été. Il porte également sur un nombre d'années qui peut varier, les Hauts-de-France étant caractérisés par une plus grande proportion de choix de filières courtes : cela peut de fait limiter la durée d'engagement dans la vie associative locale. Dans la semaine, le jeudi joue un rôle important. La fréquentation des bars est plus tardive en soirée dans une ville étudiante : si elle traduit aussi une recherche de vie en groupe, elle entraîne parfois des conflits liés au bruit avec la population résidente.

Le temps lié aux équipements culturels est également un cas de figure intéressant dans les Hauts-de-France, où l'effort de développement culturel a été pratiquement continu depuis la décentralisation des années 1980. Ce temps est autant celui du spectacle, de la visite, de l'évènement comme celui des « à côté » en termes de cafés-restaurants. Il est fortement fonction de la localisation de l'équipement et de sa greffe avec le tissu urbain. Le Louvre-Lens, la Piscine de Roubaix, ou encore le Familistère de Guise, hauts-lieux de la culture et de la mémoire de la région, illustrent l'enjeu consistant à retenir dans la ville des spectateurs ou visiteurs, qui souvent rejoignent directement leur véhicule ou restent dans l'enceinte de l'équipement pour profiter de la buvette ou du restaurant. Le temps des équipements culturels révèle aussi l'enjeu de démocratisation de l'accès à la culture, qui s'inscrit dans la longue durée.

Des expériences intéressantes se mettent en place, comme les concerts-flash de Lille proposés sur la pause de midi

par l'Orchestre national de Lille. Cette formule répond au constat qu'un nombre important de personnes travaillant à Brive et habitant à plusieurs kilomètres voire dizaines de kilomètres, hésitent ou renoncent à se rendre en soirée à un spectacle. D'une façon plus générale, c'est l'enjeu de la transformation de l'offre des équipements culturels qui est posé, en lien avec le développement des horaires atypiques.

La question de l'ouverture des médiathèques à des horaires différents, voire même le dimanche, met en évidence de multiples aspects connexes liés, par exemple, à la présence de familles au complet, à l'évolution des besoins en personnel, aux possibilités et solutions de garde pour les salariés, à l'accessibilité par transport en commun... qui concerne également les rythmes de la ville. Le projet « Rythme ma bibliothèque », lancé en 2017 par la Métropole Européenne de Lille et animé par son Bureau des Temps, vise en priorité une adaptation et une réorganisation complémentaire des horaires afin d'améliorer l'accueil des usagers. Il a donné toute son importance au diagnostic préalable.

### Centre-ville et activités périphériques : une articulation des temps complexe

Le fait de trouver à proximité de son lieu de travail la possibilité de se restaurer, de faire des démarches, des achats, des activités de loisir ou encore de l'exercice physique, entre en jeu dans la qualité de vie. Ces possibilités, recherchées notamment pendant la pause méridienne, varient fortement d'une ville à l'autre. En centre-ville, elles sont fragilisées par les développements d'activités commerciales en périphérie. Elles sont parfois le reflet de spécificités culturelles territoriales qui donnent une place plus ou moins grande à l'activité de la ville entre 12 et 14 heures, en début de matinée ou en fin d'après-midi.

Les centres-villes sont fortement concurrencés par les zones d'activités. Certains hypermarchés, face à l'évolution des modes de vie, des pratiques d'achat sur Internet, mais aussi après avoir constaté que l'acte d'achat venait en deuxième position après la promenade, transforment le concept de galerie marchande pour qu'elle devienne un lieu plus attractif et de loisirs, voire un lieu paysagé où l'on s'attarde, l'objectif étant de transformer ce moment passé en acte d'achat. Ceci constitue un défi pour le centre-ville au moment de la pause méridienne, mais également dans les autres moments de la journée, pendant lesquels il s'agit de mettre en évidence l'intérêt à y venir plutôt que rester dans la bulle de l'hypermarché. Cependant, la grande distribution réinvestissant les centres-villes en y implantant des petites surfaces, le temps du centre-ville constitue aussi une donnée importante.

La relation entre centre-ville et périphérie interroge aussi celle entre les élus et la population, selon que cette dernière vit dans la ville ou fréquente simplement le territoire urbain. un cas particulier est celui de Saint-Denis (93) : une part très importante de la population quitte la ville chaque jour, parfois très tôt, pour exercer des emplois peu rémunérateurs dans l'agglomération parisienne ; elle croise sur son chemin un grand nombre de personnes de catégories socio-professionnelles supérieures qui travaillent dans les activités tertiaires supérieures en plein développement dans la Seine-Saint-Denis.

Ce double mouvement interroge les élus de la ville sur qui sont leurs concitoyens : d'un côté des personnes qui vivent la nuit dans la ville, de l'autre des usagers de la ville de sociologie très différente, porteurs de demandes en services et commerces dont les premiers n'ont ni le temps ni le budget pour en profiter.

Le phénomène est inversé pour des communes périurbaines, qui se vident en journée et dont la fréquentation, essentiellement en soirée ou en week-end, porte un enjeu de vitalité de la vie associative : l'engagement et l'investissement associatif sont-ils réellement possibles après une ou deux heures de transport ?

La crise sanitaire accentue ces questions en créant un nouveau rapport au lieu de travail et à la ville. Elle révèle des fragilités des centres-villes tout en interrogeant sur les enjeux de transformation et d'innovation qui leur sont attachés.

La concentration d'équipements, de fonctions et de personnes sur l'espace public, qui caractérise le centre-ville, est devenue sujet de méfiance au regard des risques de contamination.

Le télétravail a été encouragé, puis est devenu une règle pendant la crise sanitaire pour les métiers qui pouvaient utiliser ce mode de fonctionnement. Il impacte directement la fréquentation du centre-ville lorsque les emplois télétravaillables y sont localisés : télétravailler à domicile loin de la ville ou dans un tiers-lieu situé en périphérie signifie en effet moins fréquenter le centre-ville, qui voit diminuer la présence des personnes, la fréquentation des services et la diminution des achats dans les commerces. Le secteur HORECA (hôtellerie-restauration-café) et les équipements culturels et sportifs en ont particulièrement souffert.

## PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

### QUELLES SONT LES INFLEXIONS ET RUPTURES QUI POURRAIENT MODIFIER LES DYNAMIQUES EN COURS ?

- Des habitudes prises lors de la crise sanitaire pourraient perdurer dans les années à venir : télétravail, achats en ligne, utilisation du webinaire pour des colloques... Cela impacterait de manière non négligeable des activités HORECA situées en centre-ville, de même que le tourisme d'affaires, et par conséquent des plages horaires ou des jours qui leurs sont traditionnellement attachés : soirées pour les hôtels, cafés et restaurants, fin de semaine pour la découverte touristique. La question de la valeur ajoutée à se rencontrer « en présentiel » pourrait devenir un préalable systématique,

- Les tiers-lieux de travail pourraient devenir des lieux et des liens relais essentiels dans la structuration et l'animation du territoire. Ils pourraient proposer une gamme de plus en plus étendue de services liés à la présence (garderie ; conciergerie ; restauration ; médiathèque...). Ils pourraient, à l'instar des Pays-Bas (smart work centers), être systématiquement situés à des nœuds de transports en commun cadencés et rapides. Si ces nœuds incluent les gares urbaines, cela peut avoir un effet bénéfique sur l'animation du centre-ville en début et fin de journée ainsi que pendant la pause méridienne, mais probablement moins en cas d'implantation à l'extérieur,

- Les évolutions culturelles des Français vis-à-vis du temps de pause consacré au repas le midi pourraient fragiliser la restauration traditionnelle en centre-ville et renforcer la restauration rapide ou à emporter. Cela constitue un défi d'adaptation, dans la mesure où le raccourcissement du temps consacré au repas n'est pas incompatible avec la qualité et l'originalité de l'offre.



# MICRO-SCÉNARIOS

Élaborés en atelier, ces scénarios proposent des avenir **possibles** de la variable étudiée, articulés à partir de trois hypothèses :

- **L'hypothèse tendancielle** s'inscrit dans la continuité des dynamiques en cours,
- **Deux hypothèses alternatives** transformatrices du centre-ville ont été élaborées autour de ce pivot central.

## RALENTISSEMENT DES TEMPS DE VIE DANS UNE DÉMARCHE « SLOW LIFE »

Les différents confinements ont fait apprécier à la population davantage de lenteur dans leur quotidien. Ralentir le rythme est devenu un souhait majoritaire, favorisé par le déploiement à grande échelle des mobilités actives et la réduction du temps de travail à 4 jours par semaine. Les temps de respiration non dédiés à la consommation sont appréciés, et une réflexion globale se met en œuvre pour réduire le poids des inégalités temporelles. Le dimanche reste un temps de repos sanctuarisé, et les centres-villes gardent une temporalité marquée.

## POROSITÉ DES DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE, AVEC DES RYTHMES DE MOINS EN MOINS COLLECTIFS

Pour ceux qui en bénéficient, le déploiement du télétravail à grande échelle entraîne une porosité des temps de vie, les activités personnelles pouvant avoir lieu sur ce qui relevait auparavant d'un temps de travail strict et inversement. De façon générale, les rythmes professionnels se diversifient de plus en plus, entraînant des attentes plus fortes d'adaptation des horaires. La différence entre le dimanche et le reste de la semaine s'atténue en centre-ville du fait de l'ouverture de nombreux commerces le dimanche.

## INDIVIDUALISATION TOTALE DES RYTHMES DE VIE, SUR LE MODÈLE DES VILLES D'ASIE DE L'EST

La recherche de souplesse horaire, la dispersion des horaires de travail en lien avec la réduction du travail salarié et le développement massif du télétravail, le e-commerce, la recherche d'une organisation personnelle optimale... entraînent une individualisation totale des rythmes de vie. Les horaires traditionnels de la journée notamment des repas tout comme les rythmes de la semaine conviennent de moins en moins aux individus. Cette évolution amène les services et les commerces à des ouvertures plus larges, avec un lissage de la fréquentation sur la journée. Les centres-villes connaissent une forte activité à toute heure du jour et de la nuit.

# RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

- La lenteur en ville, Emmanuel Ravalet, Tribu, RTS, 9 octobre 2019
- Les rythmes de la ville, Luc Gwiazdzinski, Françoise Le Lay, dossier CaMBo #17
- Des pratiques temporelles du travail aux temporalités urbaines : 20 années de recherches sur la thématique des temps sociaux, Monique Haicault, HAL archives ouvertes.fr, 20 juillet 2006
- Rapport Temps des villes, Edmond Hervé Député-Maire de Rennes, Ministère de la Cohésion et des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, 1er juin 2021
- Qualité de vie - Politiques temporelles : Edmond Hervé refait le point, Caroline Megglé, Banque des Territoires, Localtis, 18 juillet 2014
- Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme, François Ascher, Tempo Territorial, Réseau national des acteurs des démarches temporelles, 20 octobre 2015
- Prendre en compte le temps dans l'aménagement : un chantier sur l'année 2016, Tempo Territorial, Réseau national des acteurs des démarches temporelles, 6 octobre 2016
- Bureau des Temps de la MEL
- Rapport du diagnostic temporel de la Métropole européenne de Lille, avril 2016
- Les politiques temporelles vont-elles connaître une renaissance avec la crise ? , Caroline Megglé, Banque des Territoires, Localtis, 24 juin 2020
- Travail, santé, parcs : dans la ville du futur tout sera à moins de 15 minutes..., Matthieu Maurer, 18h39 une idée de Castorama, 15 mars 2020
- Repères Hauts-de-France n° 25 : « Des indicateurs de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France », novembre 2020
- Villes et politiques temporelles - Jean-Yves Boulin - Institut des villes - Collection Villes et société - La documentation Française, 2008
- La prise en compte des temps dans l'aménagement du territoire à l'échelle régionale en Nord-Pas-de-Calais - ATEMIS, Jean-Yves Boulin et Christian du Tertre, Etudes prospectives régionales n° 16, mars 2011
- Prendre en compte le temps dans l'aménagement, guide pratique - Tempo Territorial, 2017



Date de publication : février 2021

Rédaction : Aurore Sorin - Benoît Guinamard  
Coralie Peyrot-Bégarde - Stéphane Humbert  
Contact : [collegedeprospective@hautsdefrance.fr](mailto:collegedeprospective@hautsdefrance.fr)

Retrouvez l'actualité et les publications du collège sur le site de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040  
<https://2040.hautsdefrance.fr>